

MINNEERL - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le programme de la mineure en Langue et culture néerlandaises est modifié à partir de l'année académique 2024-2025 et s'adresse aux étudiant-es qui optent pour cette mineure en bloc 2 à partir de 2024-2025. Pour les étudiant-es inscrit-es à la mineure en études néerlandaises avtuda2ndaises

MINNEERL - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

La [Mineure en Langue et culture néerlandaises](#) est une mineure d'ouverture dont l'objectif premier est d'élargir et d'approfondir ses connaissances et compétences dans l'étude de la langue néerlandaise et de la culture du monde néerlandophone. Par ces connaissances, l'étudiant-e augmentera de manière indéniable ses atouts sur le marché du travail. L'étudiant-e désirant s'ouvrir à une autre discipline pourra également ajouter un cours de linguistique ou de littérature néerlandaise à son programme.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Atteindre une compétence communicationnelle et langagière du néerlandais de niveau B2+ du [Cadre Européen Commun de](#)

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be